

panorapresse.ouest-france.fr

Suppression de classe dans l'Orne : ces parents d'élèves défendent leur école coûte que coûte

4-5 minutes

L'école de Caligny-Montilly-sur-Noireau ([Orne](#)) est menacée d'une suppression de classe à la rentrée 2026. Les parents d'élèves continuent leur combat, espérant le soutien d'élus.



L'école Caligny-Montilly ([Orne](#)) avait organisé une opération école morte jeudi 2 avril.

En plus de leur mobilisation jeudi 2 avril 2026, les parents d'élèves de l'école de Caligny-Montilly-sur-Noireau ([Orne](#)) continuent leur combat : ils ont envoyé des courriers au préfet, ainsi qu'au ministère de l'Éducation nationale samedi 4 avril au matin, pour protester contre la fermeture d'une classe, prévue à la rentrée 2026.

Des courriers au préfet, au ministère et à la Dasen

L'annonce de la carte scolaire prévisionnelle a fait bondir ces parents d'élèves. Après l'opération école morte et la marche solidaire, ils recherchent des soutiens et ont fait part de leur mécontentement dans plusieurs lettres.

Ils ont d'abord relancé la Direction académique des services de l'Éducation nationale, après un courrier laissé sans réponse, lui faisant part de leur « profonde inquiétude » et de leur « ferme opposition au projet de fermeture d'une classe au sein de l'établissement ».

[12 fermetures de classes dans la région de <a data-annotation href="/articles?geodistance=48.739933;-0.56250954;0.1" title="Flers" class="!text-inherit !font-inherit decoration-green-500">Flers : en colère, les parents seront sur le marché](#)

Les parents d'élèves craignent « une dégradation forte des conditions d'enseignement et d'apprentissage, une diminution de l'attention particulière allouée à chaque élève, une détérioration du climat scolaire, renforçant ainsi les inégalités, l'individualisme et l'exclusion scolaire et sociale de l'ensemble des élèves. »

Ils ont aussi peur que cela rende « le savoir, savoir-faire, savoir-être inaccessibles aux élèves ».

« Une déstabilisation progressive de l'environnement éducatif local »

Le Préfet de l'Orne, Hervé Tourmente, a lui aussi reçu un courrier similaire. Ils le mettent en garde : « Ces effets participent à une déstabilisation progressive de l'environnement éducatif local. En conséquence, ils sont susceptibles de générer des tensions sociales plus larges, notamment dans un territoire rural déjà confronté à des fragilités structurelles. »

Ils sont contre la création de classes à triple niveau : « Elle induit une rupture d'équité entre les élèves des territoires ruraux et ceux des zones mieux dotées, accentuant ainsi les fractures sociales et territoriales. »

« L'Égalité et la Fraternité bafouées »

Ils implorent le préfet de l'Orne d'intervenir pour garantir la cohésion territoriale : « La fermeture de 34 classes, dont un tiers uniquement sur la circonscription de [Flers](#), est la première pierre de l'éboulement du système éducatif et pédagogique de notre territoire ornaïse et, à plus large spectre, celui du territoire français. »

[Opération « école morte » près de <a data-annotation href="/articles?geodistance=48.739933;-0.56250954;0.1" title="Flers" class="!text-inherit !font-inherit decoration-green-500">Flers : une action forte des parents en colère](#)

Au ministère de l'Éducation nationale, les parents écrivent : « La fermeture de classe envisagée bafoue deux des trois principes fondamentaux de notre démocratie : l'Égalité et la Fraternité. Quel avenir souhaitons-nous pour nos enfants ? L'éducation est-elle toujours la première priorité nationale ? Le service public de l'éducation est-il encore organisé en fonction des besoins des élèves ? Le bien-être des élèves et des enseignants est-il toujours une priorité ? »

La carte scolaire sera définitivement arrêtée vendredi 10 avril 2026.